La Commission espérant que le nouvel établissement de bains projeté par la Ville pourra être ouvert avant trois ans, a préféré le dernier système, afin d'éviter d'avoir à payer une subvention alors que déjà le nouvel établissement serait ouvert. On remarquera qu'en réalité la somme à payer pendant trois ans, si l'on fait trois ans, serait la même dans les deux cas.

Toutes les conditions destinées à assurer un bon service ont d'ailleurs été débattues et résolues à la satisfaction de la Commission. On en jugera par les termes du traité projeté que nous prions le Conseil d'autoriser le Maire à signer et qui sont ainsi conçus :

Entre les soussignés :

M. Michel-Victor Hassebrouck, propriétaire, Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre de Léopold de Belgique, Maire de la ville de Tourcoing, demeurant à Tourcoing.

« Agissant en sa qualité de Maire, et pour le » compte de ladite ville, autorisé à cet effet par » délibération du Conseil Municipal en date du » et sous réserve de l'appro- » bation des présentes par l'autorité supérieure

De première part

Et M. Hercelle-Leruste, entrepreneur demeurant à Tourcoing

De seconde part

Il a été convenu ce qui suit :

Au moyen d'une subvention annuelle de 4,000 francs qui commencera à courir du jour où l'établissement dont il va être question sera ouvert au public, et qui lui sera allouée pendant deux années consécutives, M. Hercelle, soussigné de deuxième part, s'engage envers la Ville de Tourcoing, ce accepté par M. Hassebrouck, èsdite qualité, à procéder à la réinstallation à ses propres frais, de l'établissement de bains, sis rue du Haze, exploité anciennement par le sieur Bastenaire.

Cette réinstallation aura lieu en conformité du plan signé *ne varietur* par les soussignés dont un exemplaire est resté annexé à chacun des doubles d ; présent.

Conformément aux indications du dit plan, l'une des salles de l'établissement, celle consacrée aux bains de 1re et 2e classes, comptera dix cabines dont une affectée spécialement pour les bains au soufre.

Une autre salle sera consacrée aux bains de 3e classe, elle comptera huit cabines dont une sera aussi spécialement affectée pour les bains au soufre.

Les plafonds et les murs des locaux, dans lesquels se trouveront les cabines, seront badigeonnés à la chaux avec addition d'alun et légèrement teintés. Ils recevront deux couches au moins.

L'extérieur et l'intérieur des cabines seront peints à l'huile sur toutes les faces et dans toute leur hauteur et recevront trois couches de peinture : le soubassement intérieur en grenat, le haut en blanc et l'intérieur en jaune pâle.

Toujours, conformément aux indications dudit plan, une salle d'attente, réservée aux dames, sera aménagée à droite du corridor en entrant.

Le soussigné se conformera, pour l'éclairage et l'aération, aux indications du même plan.

Les pavages en briques devront être remplacés par des planchers.

Les bancs dans la salle d'attente de 1re et 2e classes devront être rembourrés.

Enfin, le tout devra être établi dans des conditions *convenables de propreté*.

Le tarif des taxes, que le soussigné de seconde part sera autorisé à percevoir à son profit, est fixé comme suit :

Première Classe

Bains très confortables avec drap dans la baignoire, ou baignoire en fonte émaillée sans drap,
Un peignoir ;
Trois essuie-mains ;
Prix : Un franc vingt-cinq centimes.

Deuxième Classe

Bains confortables avec drap dans la baignoire, ou baignoire en fonte émaillée sans drap.
Deux essuie-mains ;
Prix : quatre-vingt-dix centimes.

Troisième Classe

Bains ordinaires
Deux essuie-mains ;
Prix : soixante centimes.

En sus des prix ci-dessus, le soussigné de 2e part *pourra percevoir* :

Par bain de soufre : cinquante centimes ;
id. son : trente centimes ;
id. sel : trente centimes ;
id. potasse : trente centimes ;

Les cabines devront être chauffées en hiver, et pour ne pas retarder la prise du bain (par l'obligation de chauffer au fur et à mesure des demandes), le soussigné de 2e part devra en entretenir constamment chauffées deux dans la salle des 1re et 2e classes et deux dans celle de la 3e classe.

Le linge devra être chauffé en toute saison, sauf le cas où dispense par le baigneur.

Ce tarif ne pourra subir aucune augmentation pendant tout le temps que durera la subvention.

Pendant cette même durée, le soussigné de 2e part sera tenu :

1° De donner gratuitement au Bureau de Bienfaisance cinq cents bains ordinaires par an. Toutefois, il pourra exiger qu'il lui soit alloué par chaque bain de soufre quarante centimes et vingt-cinq centimes par bain de son, de sel ou de potasse ;

2° De fournir, aussi gratuitement et annuellement, quinze cents bains ordinaires aux écoles municipales. Dans le cas où le nombre des bains ainsi fournis aux écoles n'atteindrait pas 1.500, la subvention sus-indiquée serait diminuée d'autant de fois soixante centimes qu'il aurait été donné de bains en moins.

Le soussigné de 2e part justifiera avoir donné les bains par la représentation des bons qui auront été délivrés par le Bureau de Bienfaisance et les maîtres d'école.

A l'expiration des deux années, la Ville de Tourcoing aura la faculté, en ne versant plus, à titre de subvention, qu'une somme de 2,500 francs, de proroger pendant un an l'effet des présentes.

La mise en exploitation de l'établissement devra avoir lieu *au plus tard le 1er Juillet 1894*, à peine de dix francs d'amende par chaque jour de retard.

Les frais de timbre et d'enregistrement de la présente convention seront supportés par le soussigné de 2e part.

Fait double à Tourcoing, le 1894.

Si, comme nous le pensons, Messieurs, vous partagez notre avis, il y aurait lieu de voter au budget supplémentaire de l'exercice courant, un crédit de 2,000 francs pour faire face au paiement *de la portion de subvention afférente à la période* à courir du 1er Juillet prochain à la fin de l'année.

Le Rapporteur,
Honoré-Colson.

M. Destombes estime insuffisant le nombre de 2000 bains gratuits à fournir par l'entrepreneur, eu égard à la somme de 4000 francs qu'on se dispose à lui allouer à titre de subvention.

De son côté M. Salembien jugeait que huit cabines de 3e classe ce n'était pas suffisant; dans ces conditions, les indigents et autres devraient attendre trop longtemps. Or ils ne doivent pas attendre plus que les riches.

M. Salembien à qui on présenta le plan de l'établissement, put constater que le nombre des cabines de première et seconde classes réunies n'étaient que de 10, déclara ne pas insister, les proportions étant ainsi conservées.

M. Henri Loridan, lui, déclara qu'il trouvait beaucoup trop élevé le prix fixé à 60 centimes des bains ordinaires en 3e classe. Ce prix n'est pas à la disposition des ouvriers et à son avis 30 centimes serait un prix suffisant.

On discute sur cette question et bon nombre de conseillers partagent l'avis de leur collègue, M. Loridan.

M. le Maire présente quelques observations et bref, on décide que le prix de 40 centimes sera proposé à l'entrepreneur.

Le Conseil fixe ensuite ainsi qu'il suit les heures d'ouverture et de fermeture de l'établissement de bains. De 5 h. du matin à 9 h, du 1er avril au 1er octobre, et de 7 h. à 9 h. du 1er octobre au 1er avril.

PHOTOGRAPHIE

PREMIERES COMMUNIONS

12 Beaux Portraits émaillés et bombés pour 5 fr. 50 avec un grand comme prime gratuite, à la

Photographie Artistique et Industrielle

21, *rue Desurmont*, TOURCOING

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Relevés mensuels comparatifs

Avril 1892

	Lots	Kilos
Soies.	5	495
Laines peign.	794	1,922,728
Laine filée.	915	369 935
Blousses.	114	147,504
Cotons.	124	79,569
Totaux.	1952	2,519,930

Avril 1893

	Lots	Kilos
Soie.	4	838
Laine peignée	685	1,354 105
Laine filée.	944	379 949
Blousses	127	134,384
Cotons.	175	130,078
Totaux.	1,935	2,038,844

Avril 1894

	Lots	Kilos
Soie.	2	327
Laine peignée	719	1,864,679
Laine filee.	872	424.562
Blousses	144	217.506
Cotons.	120	88,911
Totaux.	1,857	2,596,985

Conditionnements . 1,146
Décreusage. 352
Titrage 161 .

Le Directeur de la Condition publique
Arthur BONTE.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 23 au 28 avril 1894

Soie.	104
Laine peignée	398 834
Laine filée.	113,061
Blousses	55,289
Coton.	25,444
Totaux.	592,732

Conditionnements . 1,636
Titrages . 94
Dégraissages . 34

Le directeur,
Arthur Bonte.

CROIX

Arrestations. — *Lundi soir, vers sept heures* M. Séguin, commissaire de police, a procédé à *l'arrestation de deux très jeunes socialistes de* cette commune, Catel Julien, 18 ans, et Vanmansart Henri, 18 ans, condamnés récemment à de la prison pour coups et blessures.

Le sieur Vanmansart, en sa qualité d'étranger sera conduit à la frontière dès qu'il aura fini sa peine.

WASQUEHAL

Vol à la vrille. — Comme renseignements complémentaires au vol à la vrille annoncé dans notre numéro précédent, il a été constaté la disparition des autres objets suivants : Une douzaine de couteaux de table, une douzaine de couverts de table, fourchettes et cuillers, une demi-douzaine de cuillers à café.

Deux flanelles et un tronc contenant 18 à 20 fr. provenant de cotisations d'un groupe du parti ouvrier qui a son siège à cet estaminet et dont le sieur Samuel Desbouvrie, le volé, est le président.

FLERS (pont du Breucq)

Accident. — Dans la soirée de lundi, vers 9 heures, le sieur Cazel Augustin, demeurant à Flers, pavé bleu, revenant de son travail de Croix, pris d'un éblouissement et par l'obscurité, est tombé dans un fossé.

Dans sa chûte il s'est fait une entorse à la cheville, des passants l'ont relevé et reconduit à son domicile. Quelques jours de repos suffiront à son rétablissement.

MOUVEAUX

Une société particulière, l'Union des Patriotes, vient d'être autorisée à se constituer légalement.

LILLE

M. Pasteur à Lille

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Pasteur viendra à Lille, le 29 mai courant. Un comité s'est formé hier, à quatre heures à la Société industrielle pour préparer la réception de l'illustre savant.

Assistaient à la réunion, MM. Verly, président de la société des sciences, Bayet, recteur; MM. les professeurs Moy, Demartre, Folet, Gosselet, Damiens ; M. Gruson, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; MM. Crépy, président de la Société de Géographie; Agache, président de la Société industrielle ; Docteur Bécour, président de la Société centrale de médecine, etc., etc.

MM. Bertrand, Aucoc, Tisserand, d'Eichtal, etc., membres de l'Institut, Vallery Radot, gendre de M. Pasteur, accompagneront celui-ci.

Une conférence publique sera donnée le soir.

Accidents. — Mardi à midi, Ch. Heylen 36 ans, *charbonnier, place aux Oignons, cour* Hallot, 16, au service de M. Poncelet-Lalloy, quai du Wault 10, a eu le pied droit écrasé, rue de la Barre, par la voiture d'un marchand de lait. Cet homme a reçu des soins du docteur Delmotte, et hier, à 4 h. du soir, on le transportait à l'hôpital St-Sauveur.

— Mercredi, à 5 heures, une voiture de charbon traînée par un cheval passait rue de Paris, lorsque l'animal tomba. En voulant le relever M. Dewez a eu le pied gauche pris et écrasé sous celui du cheval.

— Une fileuse de la filature Boutry a eu la main droite broyée en nettoyant son métier. Elle a été transportée à l'Hôpital Saint-Sauveur.

Vol d'un cheval. — Depuis quelques jours, on venait quotidiennement chez Mme *Bohain, boulangère, rue de Paris*, de la part de la police, pour chercher son garçon pâtissier, Victor Dewulf, sujet belge, âgé de 25 ans, auquel, dit-on, on avait des renseignements à demander.

Or, hier, Mme Bohain, ne voyant pas revenir Dewulf, qu'on était encore venu chercher, se rendit au service de la sûreté où on lui apprit que celui-ci était maintenu en état d'arrestation, pour vol d'un cheval, commis *avec effraction, à Velaines (Belgique), dans* la nuit du 25 au 26 février, au préjudice d'une veuve Turbant.

Dewulf était depuis dix mois employé chez Mme Bohain. Son complice, Léon Verriest, 31 ans, camionneur, demeurant rue St-Gabriel, a été également arrêté.

Un jeune homme qui promet est bien l'audacieux voleur qui, profitant d'une courte absence de ses patrons, MM. Haimez frères, quincailliers, rue Neuve, 27, leur a enlevé 600 fr. en billets de banque.

Lundi à trois heures, M. Haimez qui, devait se rendre à Roubaix, quittait son domicile, Mme Haimez l'accompagna jusqu'à la porte et quelques minutes après elle s'aperçut que pendant sa courte absence, un voleur avait ouvert un tiroir et enlevé une bourse contenant six billets de cent francs.

Les employés étaient absents à ce moment, seul un jeune peintre, âgé de 18 ans se trouvait dans le magasin. Les soupçons tombèrent sur lui et mercredi matin la police l'arrêtait.

L'inculpé nie avec énergie, mais comme il a déjà eu des ennuis avec la police, que ses patrons le soupçonnent de plusieurs indélicatesses, commises récemment et qu'il a pris soin de se créer un alibi injustifiable, on a tout lieu de croire qu'il est l'auteur de ce vol de 600 francs.

Anarchistes expulsés. — Dix-sept prisonniers sortant de la prison de Lille ont été reconduits hier à la frontière par la gendarmerie et remis aux mains des autorités belges.

Parmi les expulsés se trouvaient plusieurs anarchistes des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. L'anarchiste Cyrille Lietaer de Croix faisait partie de ce convoi.

Les Vélocipèdes et Tandems les plus élégants et les plus rigides sont incontestablement les *Clément, Humber et Raleigh.* — Seul dépôt régional : TURBELIN, 89, boulevard de la Liberté, Lille.

Photographie Elkan

74, rue Pellart, 74, ROUBAIX

Premières COMMUNIONS

12 portraits pour **5** francs, avec une belle carte album comme prime. Portraits de luxe **12** francs la douzaine, donnant droit à un superbe portrait peint à l'huile sur bois.

Renommé pour photographies d'enfants par procédé extra-rapide.

Groupes de familles et de sociétés.

Reproduction d'anciens portraits.

Grands portraits au charbon 25 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

La maison achète et vend d'occasion, les appareils de photographie.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 2 mai

Présidence de M. Martin, vice-président
Ministère public : M. Gachon, juge-suppléant.

Presse. — Verdavoir contre la *Dépêche* — Aujourd'hui a été rendu le jugement dans cette affaire. Le gérant de la *Dépêche*, M. Prévost est condamné à 150 fr. d'amende, 100 fr. de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement in-extenso dans le *Nouvelliste* et la *Dépêche*.

ROUBAIX

Une malheureuse — Il y a huit jours comparaissait devant le tribunal correctionnel la nommée Marie Soete, âgée de 18 ans, demeurant à Roubaix, sous l'inculpation *d'un vol de 19 fr. commis au* préjudice de sa tante, Mme Devos, ménagère à Roubaix.

Elle est l'aînée de 7 enfants et, c'est avec des sanglots qu'elle répond à M. le président, chargeant ses parents du poids de sa faute. Maltraitée d'abord, abandonnée ensuite, logeant hors du toit paternel à son âge, il lui était, dit-elle, impossible de trouver du travail.

Le tribunal voulant s'éclairer remettait alors l'affaire à huitaine, pour prendre des renseignements sur la véracité de ces faits. L'affaire revenait aujourd'hui et voici les renseignements, lus à l'audience, que contenait le dossier.

Marie Soete est une enfant naturelle. A six semaines sa mère l'abandonnait et la déposait à l'hospice.

A cette époque la mère se mariait *et Marie était* légitimée. Mais dès lors la vie pour elle fut des plus dures dans la maison. Aînée de 5 enfants elle est détestée et endure toutes les souffrances.

A 11 ans, par compassion, les époux Letureq, pâtissiers-boulangers, demeurant rue des Arts, la prennent chez eux. Les parents en profitent pour venir chercher leur pain à la boulangerie Letureq, pain qui se trouve payé par le montant des gages de la pauvre fille.

Le crédit s'augmenta et dépassa les gages. Marie *Soete est alors obligée de chercher une autre place.* Elle la trouve chez M. Dejeghere, rue de Lille, 145 mais les parents y viennent chercher les gages de l'enfant abandonnée et Marie est renvoyée et dès lors livrée à elle-même.

A l'audience, Marie Soete promet de se bien conduire et de chercher du travail. Le tribunal flétrit la conduite des parents, tient compte des bons antécédents de la prévenue et de sa situation de famille et attendu que les faits sont constants il se montre le plus indulgent possible et condamne Marie Soete à 25 fr. d'amende.

Fraude pour importation d'allumettes. — Dupuis Louis, 19 ans, manœuvre de maçon à Roubaix, arrêté au pavé de Roubaix à Wattrelos, est condamné à 4 mois de prison — Pour importation de poivre 6 jours de prison à François Debuire, 30 ans, demeurant à Roubaix, arrêté au Pont Bertin, sur la route d'Armentières. 2 mois de prison à Henri Flipo, jardinier à Roubaix arrêté à Neuville.

Tribunal Civil de Lille

Audience des criées

Lille (section de Fives). — Maison à usage de commerce, rue de Bouvines n° 65 et 169 mètres carrés de terrain, mise à prix 5000 fr., adjugée 10,100 fr. à Me Godron.

Maison de rentier située rue Traversière 15 avec 88 mètres carrés de fond et terrain, mise à prix 2500, adjugée 4600 à Me Desmazières.

Tourcoing. — Deux Maisons rue Jean-Legrand, n° 56 et 58 et 3,544 mètres carrés de terrain, la première occupée à l'année par Beaucarne, couvreur, au loyer de 156 fr. sans impôts, l'autre par Demay au loyer de 120 fr. avec impôts. Mise à prix sur surenchère 23,335 fr., adjugées 23,350 à Me Bulteau.

Roubaix. — Une maison de maître avec dépendances, maison de concierge, remises, écuries, cour, jardin, élevée sur un terrain de 6 845 mètres carrés, située au boulevard d'Armentières, n° 116. Mise à prix 200,000 fr., est adjugée pour ce chiffre à Me Jaspar.

Comines, lieu dit Louis XVIII, — 97 ares 45 centiares en pâture et terre à labour, mise à prix 6500 fr., adjugé 13100 à M. Houzé.

2 hect. 12 ares 39 de terre à labour, mise à prix 12000, adjugé 12100 à M. Bulteau.

8 ares 80 de terre à l'Est du chemin de fer de Lille à Comines, mise à prix 100 francs, adjugés 200 fr. à Me Bulteau.

34 ares 16 cent. labour, mise à prix 1100 fr., adjugés pour ce prix à Me Bulteau.

97 ares 46 cent. terre, mise à prix 5000 fr., adjugés 8500 fr. à M. Houzé.

2 hect. 25 ares 58 cent. de terre, mise à prix 15000 fr., adjugés pour ce prix à Me Houzé.

5 hect. 22 a. 04 cent. de terre et 26 ares 14 cent. de pré, adjugés à Me Houzé.

Linselles, lieu dit Pavé du Cazebut, — 43 ares 16 cent. de terre, mise à prix 1800 fr., adjugés 4600 à Me Bulteau.

Bachy — 1 hect. 2 a. 60 cent. labour, mise à prix par suite de surenchère 1400 fr., adjugés 1500 fr. à Me Jaspar.

34 ares 95 cent. labour, mise à prix 410 fr. par suite de surenchère, adjugés 425 fr. à M. Jaspar.

Cour d'appel de Douai

1re chambre. Présidence de M. le premier président Mazeau.

Affaire Castelain-Massart

M. Castelain, ancien commissaire-priseur à Cambrai, qui laisse une fortune d'environ neuf cent mille francs, est décédé le 28 octobre 1892 ; la clause testamentaire à apprécier est la suivante : « A la charge de faire la répartition du surplus de ma fortune en bonnes œuvres à son choix sans rendre compte à qui que ce soit, toutefois il retiendra *pour lui une somme de... en reconnaissance* des soins qu'il donnera au règlement de mes affaires. »

La cour a confirmé le jugement de Cambrai annulant l'institution comme légataires universels de MM. Massart, secrétaire de l'archevêché et Decupère, notaire. Elle se fonde sur les raisons suivantes :

Attendu que la veuve Charlez a demandé la nullité de ce testament, comme héritière du sang.

Attendu qu'elle soutient que le testament a pour but de faire passer aux mains de tiers inconnus la fortune du testateur, que MM. Decupère et Massart ne sont pas de véritables légataires universels et sont personnes interposées.

Attendu que le disposant a formellement donné le titre de légataires universels à Massart et Decupère *(testament du 20 avril 1892)*. Mais qu'en droit l'acte prime le mot ; ce n'est pas aux termes employés, mais au testament lui-même qu'il faut s'attacher ; qu'autrement il serait trop facile de tourner la loi.

Attendu que la fortune véritable du de *de cujus* est attribuée à des tiers ; que la rente ne peut jamais tomber dans le patrimoine de MM. Massart et Decupère; leur part est faite; ils auront 4.000 fr. jamais plus, j m is moins.

Castelain a voulu que la fortune qu'il avait acquise allât, lui mort, à des œuvres *spéciales*. Il a chargé ses soi-disant légataires universels de distribuer sa fortune en bonnes œuvres; il n'a jamais songé à leur donner la vocation à la totalité de sa succession ; MM. Massart et Decupère, ne continuent pas juridiquement la personne du défunt, la nullité de l'institution des légataires universels entraîne la nullité du testament lui-même.

Qu'en outre, l'interposition de personnes résulte de la disposition elle-même et des circonstances qui l'ont entourée. Que sa sœur et sa femme étant décédées, le testateur songé particulièrement à ses convictions. Que Me Wacquez, qu'il avait chargé de cette distribution étant décédé, alors seulement il a appelé à lui faciliter son œuvre M. Decupère, puis le chanoine Massart ; qu'ils ont reçu et accepté la mission, eux capables de recueillir et de transmettre à des inconnus c'est-à-dire à des incapables.

Par ces motifs, confirme, condamne l'appelant à l'amende et aux dépens.

KERMESSES

3 mai (Ascension). — Don, Mouveaux.

6 mai. — St-Maurice (Lille), Berkem (hameau de la Madeleine), Armentières, Baisieux, Canteleu Sainghin-en-Mélantois, Templemars, Allennes-les-Marais, Cysoing, Pelinghien, Genech, Hellemmes, Monchaux, Péronne, Radinghem.

Spectacles et Concerts de la Foire

Hippodrome-Théâtre

GRAND CIRQUE INTERNATIONAL SOUS LA DIRECTION DE M. SAM LOCKHART

Tous les jours

A 8 HEURES REPRÉSENTATION

Location ouverte, bureau de l'Hippodrome, Pe des Longues-Haies, Roubaix.

Ouverture des Concerts d'Été. — La Musique Municipale exécutera, sur la place Thiers, le jeudi 3 mai 1894, à 3 heures du soir, les morceaux suivants :

1. La Fantaisie, valse (F. Dubois). — 2. Le Phèdre, ouverture (Massenet). — 3. Le Sansonnet pour petite flûte (Guiseppe). — 4. Sous Bois, ouverture (A. Grise;). — 5. Styrienne (Sandez). — 6. Aïda (Verdi).

Des chaises seront mises à la disposition du public.

CONVOCATIONS

Union des Patriotes, groupe du Calvaire. — Un punch à l'occasion des fêtes patriotiques de Jeanne d'Arc, aura lieu le dimanche 6 mai, à 7 heures du soir, à la Grande Halte, place Nadaud.

La cotisation est de 0 50 centimes. — La souscription sera close dimanche à midi.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur

Henri BROWAEYS

décédé à Roubaix, le 30 avril 1894, à l'âge de 41 ans, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux CONVOI et SALUT SOLENNELS, qui auront lieu le Jeudi 3 mai, à quatre heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Milm, 40.

Etat-civil de Roubaix

Du 2 mai

Naissances. — Louis Lecomte, rue Chappelle-Carrette, cour Agache, 2. — César Traffaut, rue du Coq Français, 114. — Esther Bossut, rue Jacquart, 30. — Georges Castelain, rue Delespaul, 30. — Pierre Deschamps, rue de la Perche, 42. — Henri Desmettre, rue Lacroix, cour Lecat, 7. — Victor Evely, rue de Bouvines, 29. — Hélène Roels, Hôtel Dieu. — Marthe Marcelli, rue de l'Industrie, 44. — Estelle Dussart, rue Galvani, 38. — Georges De Meester, rue Ma Campagne, cour Flamencourt, 4. — Valentine Deboe, rue Galvani, 6. — Camille Lenglet, rue Jemmapes, cour Vroman, 3. — Maurice Vankrinkelen, rue Longues Haies, 190. — Stéphanie Torcq, rue de Condé prolongée, cour Loridan, 1. — Jeanne Basten, Hôtel Dieu.

Décès. — Gaston Landius 1 mois, rue Perrot, 25. — Mathilde Vandenbossche, 17 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Angle-d'Or, 5. — Madeleine Vergeylen, 6 mois, rue St-André, 32. — Georges Samson, 28 ans, rue Jemmapes, cour Craybeke, 5. — Bernard Vanuppens, 59 ans, rue Solférino, cour Vanherzeele, 6. — Marie Dupont, 41 ans, boulevard d'Halluin, 15. — Louise Duhays nin, 1 an, Hôtel Dieu. — Louis Maes, 87 ans, quai de Boulogne. — Julie Desmet, 29 ans, rue de Condé, 36. — Henri Senez, 47 ans, rue du Collège, 87. — Turpyn, présenté sans vie, rue des Fossés, cour Desprez, 46.

Mariages. — Entre Albert Florin, 26 ans, employé à la mairie, rue Richelieu et Marguerite Lerouge, 22 ans, tailleuse, rue de l'Industrie. — Victor Delcroix, 31 ans, mécanicien, rue de l'Alma, 240 et Julie Watteau, 20 ans, sans profession, rue du Hutin, 1. — Emile Degryse, 30 ans, tisserand, place de la Liberté, 5 et Marie Lefebvre, 29 ans, couturière, rue Drouot, 34. — Pierre Dillies, 24 ans, ferblantier, rue de l'Alma, 143 et Caroline Behiels, 21 ans, tisserande, rue Vallon, cour Crésaint, 1. — Edouard Leenne, 23 ans, peintre à Wattrelos et Marie Scheofs, 22 ans, journalière, rue d'Italie, 40.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 mai 1894.

Le mois de mai s'annonce sous les auspices les plus favorables. A la faveur de l'abondance des capitaux les affaires paraissent devoir reprendre.

Le 3 0/0 se tient à 100.20.

Le 3 1/2 0/0 à 106 90 a regagné les deux tiers de son coupon détaché le 1er mai.

L'Italien montre des tendances à la hausse ; on l'inscrit à 78.35.

Tenue très ferme des Sociétés de Crédit.

La Banque de France fait 4.045

Le Crédit Foncier est demandé à 935.

Les obligations Foncières et Communales ont un bon courant d'affaires.

On négocie le Comptoir National.

L'emprunt norwégien 3 1/2 0/0 qu'il va émettre du 4 au 8 mai est destiné pour moitié environ à la conversion du 4 0/0 1880 appel au remboursement en octobre prochain et pour l'autre moitié à des dépenses de travaux publics.

C'est, au taux d'émission de 99 fr. un revenu assuré d'un peu plus de 3 1/2 0/0.

L'emprunt est exempt de tout impôt et garanti contre toute conversion pendant dix ans.

Le Crédit Lyonnais reste fort bien tenu à 745.

La Société Générale a un bon marché vers 456.25.

La Part de capital des Charbonnages de l'Escra donne lieu à des transactions animées.

L'obligation des Chemins Economiques se fait 416.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versements conversion.

Paiement immédiat et sans frais de COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Achat et Vente d'Actions de Charbonnages

BOURSE DE LILLE

du 2 mai 1894

Emprunts (Villes et départements)

Lille 1890 (obl. 1000) 113.75 — Roubaix 1898 (obl. 500) 500.

Actions banques et diverses

Banque Régionale du Nord (a. 500 — 125) n° 500 — Léon Brouta et Cie (Anc. Delgutte et Cie), a 500 t. p., 650.

Charbonnages (Actions)

Albi (a 500 t. p.), 780. — Anzin le 1/100 de denier 4400 — Bully-Grenay le 1/6 sixième, 2681.25 — Carvin (a 500 t. p.) 1090, 1100 — Courrières le dixième 3988.78 — Crespin (a 500 t. p.) 160. — Meurchin (a 500 t. p.) 5000.

BOURSE DE BRUXELLES

Emp.	3 1/2 s. I.	102 70	Brux. lib.	1886.	107 75
—	sér. II.	102 90	Non libéré	1886.	— —
—	sér. III.	102 80	Ostende à pr..		— —
—	3.	102 —	—	1877 4.	117 75
—	2 1/2.	97 10	—	1885 3.	99 —
Annuités	4 1/2.	— —	Tournai	1874...	58 —
—	4.	— —	—	1886 3 1/2.	— —
—	3.	— —	Gand	1868.	110 50
Cr. com.	4 1/2.	— —	—	1880.	106 —
—	4.	114 75	—	1883.	103 85
—	3.	100 80	Liège	1853.	99 75
—	3 pc 1861.	121 —	—	1860.	— —
—	3 pc 1868.	104 —	—	1868.	— —
Anvers	1887 lib.	1-6 —	—	1874.	105 75
Anv. libéré	1887.	— —	—	1879.	104 50

Le Comptoir de Change

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

FONDÉ EN 1879

Siège Social :

LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis

Succursales :

ROUBAIX, 6, rue de la Gare. | LILLE-WAZEMMES, Rue Gambetta, 1ter.

Exécute toutes opérations de change et de bourse sur les places françaises et étrangères, aux conditions les plus réduites et titres contre espèces.

Traite à forfait tous achats et ventes de titres de négociation courante. — Argent contre titres.

Service de coupons avec vérification gratuite de tirages.

Souscriptions gratuites aux émissions.

Vente sans frais pour le compte des Compagnies d'obligations nouvelles au porteur ou nominatives.

Versements, transferts, conversions.

Renseignements gratuits sur valeurs cotées ou non cotées.

MARCHÉ LINIER

Lins. — Je pourrais renvoyer mes lecteurs aux semaines précédentes, la situation ne se modifiant pas. Il s'est même fait encore moins d'affaires que la semaine dernière.

La récolte se présente très bien partout; cependant on s'accorde à trouver que la plante est généralement clair semée.

Le temps dur que nous avons depuis quelques jours retarde la pousse du lin, mais ne lui fait autrement tort.

Toiles. — Toujours courant d'affaires habituel à cette époque de l'année, peut-être même plus satisfaisant que les années précédentes et aux pleins prix.

Fils. — La légère reprise signalée la semaine dernière se continue, mais sans grande animation. On sent que les acheteurs se tiennent sur la réserve et qu'ils n'opèrent que pour leurs besoins les plus pressants.

Les vendeurs, de leur côté, ne cherchent pas trop les grosses affaires. Il en a même été refusé aux pleins prix à cause des risques à courir qui sont énormes.

Certainement qu'une récolte médiocre, venant à la suite des précédentes dont l'insuffisance a fait absorber tous les approvisionnements anciens, produirait une hausse considérable et la disparition de certains genres.

Jutes. — Bon courant d'affaires, prix fermes avec tendance à la hausse.

X.

AVIS

Heures fixées par l'**Administration municipale** pour l'éclairage public, du 1er au 7 mai :

Allumage à 8 h. 1/2 du soir, extinction à 1 h. du matin.

L'allumage et l'extinction sont commencés un quart d'heure avant et doivent être terminés un quart d'heure après les heures fixées ci-dessus.

B.O.

REVUE HEBDOMADAIRE

Lille, 2 mai 1894.

Température. — Le régime de cette huitaine a été très variable ; les pluies orageuses de la semaine dernière sont la cause de cette perturbation; elles ont amené également un refroidissement dans la température, ce qui est toujours inévitable après une tourmente orageuse. La seule journée de lundi a été belle.

Depuis, le ciel est devenu gris et maussade ; le temps reste froid avec accompagnement de flots de poussière, ce qui nous reporte, enfin, à deux mois en arrière, ce qui ne laisse pas d'être fort désagréable après trois semaines splendides et chaudes.

Au point de vue agricole, rien ne périclite ; au contraire tout marche à souhait et promet ample moisson. Les arbres fruitiers seuls pourraient souffrir un peu de quelques gelées matinales ; encore n'est-ce pas bien certain.

Blés indigènes. — La stagnation reste la même et les prix, quoique très bas, ne tendent nullement à se relever.

On côte les blés roux 18 75 à 19.25 et les blancs 19,50 à 20 25, rendus aux usines.

Blés exotiques. — La demande est strictement limitée à quelques besoins indispensables et généralement, on peut la satisfaire avec quelques sous de baisse, surtout sur les qualités secondaires.

On côte : Australie 21,25 à 21 50; California 20,40 à 20 50; roux d'hiver 20,75; Walla 19,75; Club 1, 20.75 et Kurrachee 18. Tout acquitté bord ou wagon Dunkerque.

Farines. — Calmes et sans variation de 21.50 à 22,50, suivant marques et système de mouture ; sons faibles.

Grains grossiers. — La tendance est généralement faible sur tous les articles avec demande peu active.

On cote le maïs disponible de 13,25 à 13,50 Dunkerque et le seigle à 14,25 Lille et livrable 13,50 à 13,75.

Orges de Russie faibles de 12 à 12,25 disponibles à 12,50 à livrer sur 4 derniers ; orges d'Algérie à livrer de la nouvelle récolte 15,25. Avoines en légère baisse de 19 à 19,25 celles de pays et les Libau de 15,75 à 16,50, suivant choix.

Graines oléagineuses. — Marché déroute. Les prix sont très bas et malgré cela on manque de confiance.

Les Guzerat ne valent que 21,25 à 21,50 cif et les Cawnpore bruns 19,25 à 19,50.

Graines de lin de Bombay très faibles à fr. 24 cif embarquement juillet-août, aux conditions de Londres. Ces prix sont ridiculement bas et les acheteurs devraient y mettre un peu plus d'entrain.

A. Bourbotte.

CHRONIQUE INDUSTRIELLE

Nos Tissus. — Robes

La fabrique ne va pas tarder, si elle n'a déjà commencé, à ouvrir la saison d'échantillonnage été 1894. Les fabricants choisissent leurs dessins. Notre saison d'hiver n'a pas été des plus brillantes pour la fabrication. Certainement la place a fait des affaires, mais tout laisse à penser qu'il en aurait été fait davantage si notre grande industrie avait osé lancer sur le marché les beaux tissus échantillonnés en plus grande quantité au lieu de s'en tenir, en grande majorité, à l'article bon marché, n'excédant pas les jacquards de 1 fr. 10 à 1 fr. 40 lesquels semblent avoir la préférence de l'acheteur et que l'exportation ne demande presque plus.

Les industriels qui n'ont pas hésité à échantillonner en belle qualité ont vu presque tous leurs dessins commissionnés et leurs articles très goûtés leurs sont recommandés saison d'été.

C'est l'article sérieux qui a toujours fait la supériorité de notre place et nous croyons que si la fabrication se lance à nouveau dans cette voie, Roubaix ne tardera pas à prendre son essor d'il y a trois ou quatre ans.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

DU 2 MAI

Cote officielle de 5 heures 1/2
Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote pré.	TYPE 1 qual. à fabr. Cote jour	TYPE 2 qual. cour. Cote pré.	TYPE 2 qual. cour. Cote jour	TYPE B F Cote pré.	TYPE B F Cote jour
Janvier	4 325	..	..	..	..	..
Fév.	4 325	..	..	..	..	..
Mars	..	..	..	..	..	..
Mars nouv		..	..	..	..	..
Avril	..		..	..	..	..
Mai	4 125	4 152	..	..	..	..
Juin	4 15	4 15	..	..	..	..
Juillet	4 175	..	..	..	..	..
Août	4 20	..	..	..	..	..
Septembre	4 225	4 [illegible]	..	..	..	..
Octobre	4 25	4 225	..	..	..	..
Novembre	4 275	4 275	..	..	..	..
Décembre	4 30	4 30	..	..	..	..

Peignés d'Australie
Type A.B

Janvier	——	..	Juillet ..	4 40 - 4 40
Février	——	..	Août	4 40 —
Mars	——	..	Septembr.	4 50 - 4 45
Avril	4 45	..	Octobre	4 55 — 4 50
Mai	4 40	4 40	Novembr.	4 575 - 4 50
Juin	4 425	4 40	Décembr.	.. — ..

DÉTAIL DES VENTES

Ventes du jour
Type unique

Mai	25.000	»	à 4.125
Juin.	15.000	»	à 4.15
Septembre	15.000	»	à 4.20
Octobre	10,000	»	à 4.225
Id.	5.000	»	à 4.25
Novembre	5.000	»	à 4.275
Décembre	5.000	»	à 4.275
Id.	20,000	»	à 4.30

Australie

Juillet	5,000	»	à 4.40

Total : 40,000 kilos
Tendance : Calme

Anvers, 2 Mai.

Peignées françaises de la Plata

En disponible, il a été traité 18 balles de la Plata et 1 — 35 balles Australie.

Contrat B

Juin 0 0 ; juillet 00 .

Peignées allemandes de la Plata

Avril 000 ; mai 410 ; juin 412 0,0; juillet 415 0,0; août 417 0,0; septembre 420 0,0; octobre 422 0,0; novembre 427 0,0. décembre 430 0,0; janvier 432 0,0, février 435 0,0, mars 000 0,0.

Ventes, 35,000 kilos.

Marché calme.

Bourse commerciale de Paris

Farines : 12 marques.

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Courant..	42 65	42 65	Juil. A...	43 15	43 5
Juin......	42 85	42 75	4 dern...	43 95	43 90

Marque Corbeil (clôture): 47 —

Blés

Courant..	20 35	20 25	Juil.-A..	20 55	20 45
Juin......	20 40	20 30	4 dern..	20 75	20 70

Seigle

Courant..	13 20	13 20	Juil.-A...	13 25	13 40
Juin.....	13 15	13 25	4 dern...	13 45	13 50

Huile de Colza			Huile de Lin		
Courant..	47 50	47 25	Courant..	46 75	47 —
Juin....	47 75	47 50	Juin....	47 25	47 25
Juil-A....	47 75	47 75	Juil-A....	47 25	47 25
4 derniers	48 50	48 50	4 derniers	46 25	46 25

Sucres blancs

Courant	33 87	33 87
Juin.	33 87	33 87
Juillet-Août	33 87	33 87
4 d'octobre	32 87	32 87
Roux 88e	— —	31 25

Raffiné...... 106 — — —

Alcools

Courant	34 25	34 50
Juin	34 75	34 75
Juillet-Août	35 —	35 —
4 derniers	35 —	35 —
Disponible	34 25	— —

LILLE 2 Mai. — **Marchés aux bestiaux.**

Espèces	Amenés	Vendus Lille	Vendus app.	Pr. au kil. sur pied 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	102	61	41	1 10	1 »	0 80
Vaches	2 6	76	180	1 »	0 90	0 70
Taureaux	92	53	39	0 90	0 80	0 70
Veaux	345	252	93	1 40	1 25	1 10
Moutons	50	50	—	1 10	1 05	» »
Porcs	33	3	30	1 15	1 10	1 05

BOURSE DE PARIS

3 o/o comptant.	100	12	Sud.	800	—
3 o/o à terme.	100	20	Fives-Lille	380	—
3 o/o au compt.	99	95	Lille-Béthune.	452	—
3 1/2 Am. comp.	106	85	Picardie-Flandr.	460	—
4 1/2 83 terme.	106	90	Bons de la Presse	11	50
Ville de Paris.			Panama action	—	—
Oblig. 1855-1860.	578	—	— 3 o/o obl.	18	25
1865 4 o/o	545	—	— 4 o/o obl.	19	50
1869 3 o/o.	425	—	— 5 o/o obl.	22	—
1871 3 o/o	418	—	— 6 o/o obl.	28	75
Id. quarts 3 o/o	109	25	Suez actions.	2830	—
1875 4 o/o.	548	50	— délégations	582	—
1876 4 o/o	544	—	— part fond.	1150	—
1886 3 o/o	410	50	— Soc. civile.	1940	—
Id. quarts.	106	75	Gaz de Paris.	1187	50
Id. 292 fr. p.	415	25	Omnib. Paris	1005	—
1894 r 400 f.	368	—	Russe 1880	101	90
Id. 1/4 r. 100	98	75	— 1889	101	75
Ville de Lille 1860	113	75	— 4 o/o cons	100	20
Id. 1888	495	50	Egypte unifiée	105	—
Marseille 77, 3 o/o	409	75	Extér. Espagne	63	60
Dette Tunisienne	—	—	4 o/o Hongrois	97	50
Banq. de France	4085	—	5 o/o Italien	78	10
Banq. Escompte	6	50	Portugais 3 o/o.	22	—
Banque de Paris	677	—	4 o/o Turc.	23	83
Compt. d'Escom.	505	—	Banq. p. Autrich.	510	—
Crédit Foncier	930	—	Banq. Ottomane.	635	—
Dynamite cent.	478	—	Autrichien	709	50
500 fr. 4 o/o.	478	75	Lombard	212	50
10mes 4 o/o	—	—	Nord Espagne	99	—
500 fr. 3 o/o.	—	—	Saragosse	141	—
10mes 3 o/o.	—	—	Portugais (act.)	58	—
500 fr. 2 1/2 o/o	—	—	Hellénique 18..	160	50
Fonc. 1877 3 o/o	393	50	C. fer Lyon 3 o/o	—	—
Comm. 1879 3 o/o	494	—	— Médit. 3 o/o	460	75
Fonc. 1879 3 o/o	500	—	— P.-L.-M. anc.	463	75
Comm. 1880 3 o/o	489	50	— — nou.	458	50
Fonc. 1883 3 o/o	437	—	— Médoc.	395	—
Fonc. 1885 3 o/o	490	—	— Midi	459	—
Crédit Alger	605	—	— Orléans 3 o/o	—	—
Crédit Lyonnais.	746	—	— — 1884	461	—
Crédit Mobilier.	70	—	— Lyon 5 o/o	281	—
Société Générale.	456	50	— Médit. 5 o/o.	557	—
Est	947	50	Bons 100 au por.	51	—
Lyon	1510	—	Algériens port.	88	50
Midi	1341	—	Russe 1891	102	—
Nord	1857	50	3 o/o am. terme	100	85
Orléans	1601	—	Cie Transatlant.	370	—
Ouest	1112	—	Consolidés angl.	—	—

Imprimerie de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le Gérant : E. DUGARDIN.